

# Agissons ensemble pour la qualité de l'eau

Captage de la Prade



GAGEAC-ET-ROUILLAC, GARDONNE, RAZAC-DE-SAUSSIGNAC ET SAUSSIGNAC

## Mon jardin sans pesticide



### Édito

Sur 80 000 tonnes de produits phytosanitaires vendus par an en France, 10% sont utilisés dans les jardins, sur les balcons, dans les habitations, les parcs, les voiries...et participent à la pollution des eaux du fait de nos pratiques de jardinage.

Nous avons vu dans le précédent numéro comment les collectivités agissent aujourd'hui pour réduire ou supprimer l'usage des produits chimiques. Dans ce numéro vous pourrez voir comment on peut se passer de produits chimiques au jardin, ...et aussi que certains petits gestes peuvent avoir de grandes conséquences.

### Sommaire

- |  |  |
|--|--|
| 2 <b>Pour changer ? Changeons d'abord notre regard !</b> | 3 <b>Alors, comment je fais ?</b>        |
| 2 <b>Petits gestes, grandes conséquences</b>             | 4 <b>Des conseils près de chez moi ?</b> |

**RAPPEL** : à partir du 1er janvier 2019, plus aucun produit chimique ne pourra être utilisé par les jardiniers amateurs (Loi Labbé) quelles que soient les surfaces concernées.  
**Alors autant commencer sans attendre !**

# Pour changer ? Changeons d'abord notre regard !



## La qualité des récoltes

Un « beau » fruit ou légume ne veut pas forcément dire un bon fruit pour la santé : distinguons le beau et le bon !

## La beauté du jardin

Posons-nous la question : un « beau » jardin, est-ce un jardin sans insectes, sans « mauvaises herbes » ...où tout est « sous contrôle » ? Ou au contraire un jardin où l'on peut observer des oiseaux, des insectes, des plantes différentes adaptées à la région...

## Des risques bien réels

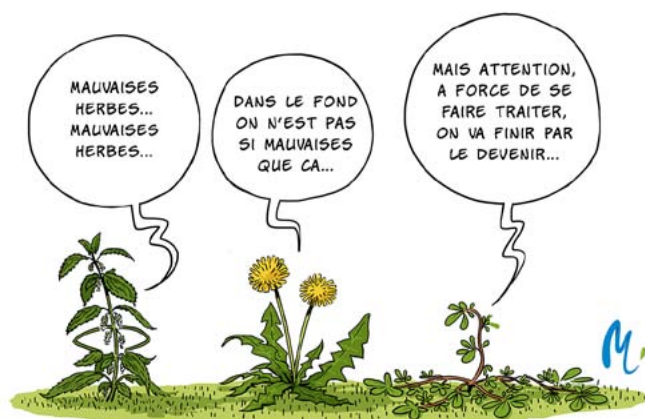
Aucun produit phytosanitaire n'est « neutre » (lire les notices détaillées sur les emballages se révèle instructif) :

- pour notre santé : lors de la manipulation (préparation, pulvérisation, nettoyage) des produits et de leur stockage.
- pour notre entourage : une pelouse ou une allée traitée est un risque direct pour nos enfants et nos animaux domestiques, en contact avec de l'herbe ou des graviers ayant reçu un produit chimique.

## Petits gestes, grandes conséquences

### NE SURTOUT PAS FAIRE :

- Désherber une allée, un trottoir, ou un fossé... sur lesquels l'eau de pluie ruisselle et entraîne les produits -> peut provoquer la pollution de millions de litres d'eau : à éviter absolument !!
- Vider un fond de bidon ou de pulvérisateur dans le caniveau ou l'évier... dans le premier cas les produits peuvent arriver directement à la rivière ; dans le second cas ils rendront plus complexe (et donc plus chère) la dépollution de l'eau. S'il vous reste un fond dans le pulvérisateur, diluez-le et rincez-le sur une surface enherbée. Si c'est un reste de bidon, apportez-le à la déchetterie. Rappelez-vous qu'une goutte de produit suffit à atteindre la limite de 0,1 ug/L pour l'équivalent du volume d'une piscine olympique.
- Traiter près d'un point d'eau, d'un puits, d'un fossé : à moins de 5 m, il y a des risques de contaminations de l'eau, surtout si le sol est en pente ou perméable.



# Alors comment je fais ?

Pas besoin d'être Hercule ou maître jardinier... apprenons juste à travailler avec la **nature**... et à la laisser travailler pour nous !



## Interview

**Joseph TOIRON**

Retraité et jardinier amateur à Saussignac

### **Vous n'utilisez aucun produit chimique dans votre jardin, comment faites-vous pour désherber ?**

« Depuis plusieurs années maintenant je n'utilise plus de Glyphosate (Roundup). Pour ne pas me fatiguer, j'ai acheté



Bêcheuse électrique

une petite bêcheuse électrique. Dès que les herbes commencent à pousser, je passe entre les rangs avec à 2 ou 3 jours d'écart.

J'ai aussi construit des « jardinières » surélevées pour les salades, les radis, les oignons... à hauteur de taille, c'est beaucoup plus simple d'enlever à la main les mauvaises herbes. Cela m'arrive aussi de déposer l'herbe de tonte de ma « pelouse » (naturelle) entre les rangs pour éviter la pousse des mauvaises herbes et aussi garder l'humidité du sol. »

### **Et pour l'engrais ?**

J'ai des poules et des lapins qui me fournissent du fumier ainsi qu'un composteur, comme beaucoup de personnes à la campagne.



Jardinière surélevée



Tas de fumier au fond du jardin

# Des conseils près de chez moi ?

## -> Je rencontre d'autres jardiniers :

- Mon voisin, ma voisine.
- Dans mon village ou juste à côté, lors des **Rencontres de printemps à Saussignac**.
- Le **16 avril 2017**, à **Buisson de Cadouin**, pour le **Marché aux fleurs et aux arbres**.
- Au château de **Neuvic**, le **30 avril 2017**, pour **Jardin en Fête**.



## -> Je suis connecté !

- Vous trouverez une mine d'informations sur le site « <http://www.jardiner-autrement.fr/> »
- Une application pour reconnaître les agresseurs et surveiller mon jardin : l'application **VigiJardin** : reconnaissance par l'image et fiches pour connaître les méthodes de lutte pour chaque agresseur.

Basée sur le guide d'observation, l'application VigiJardin a été mise en place par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et la SNHF. Gratuite et accessible sur ordinateur, smartphone et tablette, elle permet une reconnaissance guidée par l'image sur une base de 450 photos : l'utilisateur sélectionne la catégorie de plante puis l'espèce (pommier, tomate, etc.) et clique sur la photo ressemblant le plus aux symptômes observés dans son jardin.

## -> Et pour commencer :

Une multitude de solutions et d'idées existent pour vous passer des pesticides. Par exemple pour **éviter l'apparition de mauvaises herbes** ou de maladies :

- Sélectionnez des plantes et des variétés adaptées au type de sol, à l'orientation du jardin et au climat.
- Utilisez des paillages naturels et des plantes couvre-sol.
- Accueillez les insectes auxiliaires (coccinelles...) en plantant des haies fleuries, en leur installant des gîtes, ou en laissant la flore naturelle s'exprimer, par exemple.



## -> Pour désherber, privilégiez :

- L'action mécanique : binette, sarcloir...
- Le déversement d'eau bouillante (ex : l'eau de cuisson des pâtes, des pommes de terre...).

Et **adoptez la tonte haute** (8-10 cm) qui favorise le développement, la bonne santé et le bon aspect de la pelouse, tout en préservant un abri pour les invertébrés du sol.

Consultez la documentation pour la qualité de l'eau sur [www.dordogne.chambagri.fr](http://www.dordogne.chambagri.fr) rubrique "gestion et qualité de l'eau".

Le Plan d'actions territorial (PAT) du captage de la Prade est financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre du 10<sup>ème</sup> programme pour la reconquête de la qualité des eaux. Plusieurs bulletins d'information seront diffusés entre 2015 et 2018.

Comité rédactionnel : Agence de l'eau Adour-Garonne, DREAL, DDT, Chambre d'agriculture de Dordogne, Conseil départemental de la Dordogne, SMDE, RVPB, Agrobio Périgord et les communes de Gageac-et-Rouillac, Gardonne, Razac-de-Saussignac et Saussignac.

### CONTACT

**Christine LOBRY**,  
animatrice du Plan d'actions territorial du  
captage de la Prade  
Chambre d'agriculture  
Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle  
LD Bridet - ZA Vallade Sud  
24100 Bergerac  
Tél. : **05 53 63 56 50 / 06 45 00 68 83**  
[christine.lobry@dordogne.chambagri.fr](mailto:christine.lobry@dordogne.chambagri.fr)

### Maîtres d'ouvrage

